

BUDGET PARTICIPATIF

UNE FRESQUE DE SIMONE VEIL

LOCALISATION DU PROJET

Pôle de santé

RÉSUMÉ DU PROJET

Faire figurer un portrait de Simone Veil sur le PSLA et donner son nom au Pôle santé.

QUEL EST L'OBJECTIF DU PROJET ? QUE CHERCHE T-IL À APPORTER AUX HABITANTS ?

« Cette fresque, très colorée, permettra d'habiller le Pôle de santé et de rendre plus vivant tout le parvis de l'Hôtel de Ville. Donner le nom de Simone Veil, ministre de la santé, et qui fait adopter le projet de loi dépenalisant l'avortement, Militante féministe, ancienne députée, ancienne présidente du Parlement Européen et récemment entrée au Panthéon, c'est rendre hommage à des valeurs communes et de grands acquis toujours à défendre. »

CONCRÈTEMENT, À QUOI RESSEMBLERAIT LE PROJET ? L'avis des services de la Ville

➔ Donner un nom au Pôle de santé

✓ a été jugé conforme au règlement du budget participatif
✓ a été jugé réalisable par les services de la Ville



Photo du site actuel

POUR INFORMATION

Les services ne peuvent garantir les modalités de réalisation de ce projet :

✓ A minima, une scénographie lumineuse sur le bâtiment avec un vidéoprojecteur pour projeter sur la façade principale est possible. Avec, par exemple : un portrait de Simone Veil, des informations biographiques, le drapeau européen.

✓ Une fresque physique, peinte, sur la façade pourra être réalisée sous réserve de l'accord de l'architecte et de l'Architecte des Bâtiments de France.

**Coût global :
20 000 €***

* Pour une fresque grand format avec échafaudage (15 000 €), droits d'auteurs éventuels (non connus).